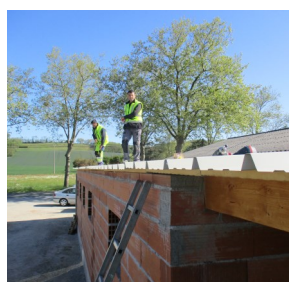


Le lien Bastidien

Juin 2017 - N°72



LE MOT DU MAIRE



Le mois de juin marque pour la commune une période traditionnelle d'animations et de festivités. Les fêtes se sont merveilleusement déroulées grâce au professionnalisme et au dynamisme de l'équipe du comité des fêtes. Petits et grands ont pu en profiter dans une ambiance familiale et conviviale.

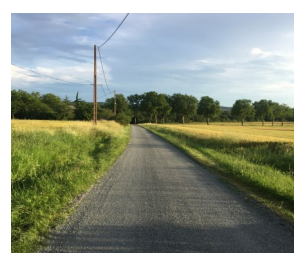
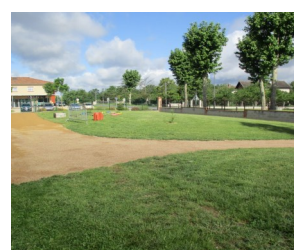
Dans quelques jours c'est la fête de la musique qui se déroulera sur la place de la Fraternité. Un programme animé par les associations locales avec notamment la course de brouettes de l'après-midi. En juillet ce sera le bal républicain au stade Michel Agasse avec là aussi des associations qui se donnent la main avec les élus pour créer un moment de « vivre ensemble » dans le village. Cet esprit de village, ces valeurs de fraternité et de partage notre commune les cultive depuis des dizaines d'années. Il faut absolument les préserver et savoir développer notre commune tout en mainte-

nant ce lien social fort entre les habitants.

Pour ce qui est de l'action municipale elle suit le cours engagé en 2014 et la plupart des opérations prévues seront d'ores et déjà réalisées en cette fin d'année. La voirie et la baisse des dépenses énergétiques seront à l'avenir des axes de travail majeurs et comme nous en avons pris l'engagement la maîtrise de la fiscalité et de l'endettement resteront nos guides.

Je vous souhaite un très bel été en espérant vous croiser nombreux lors des prochaines animations locales.

Emmanuel JOULIE



Jacques Juan devient Maire Honoraire

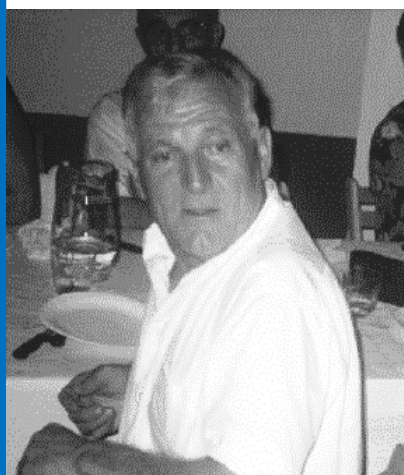
Le 22 avril dernier lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mairie, Jacques Juan, ancien maire durant 2 mandats de notre commune et encore actuel conseiller municipal a été fait maire honoraire.

Cette distinction honorifique a été décernée par le Préfet du Tarn et par Emmanuel Joulié le maire en activité. Ce dernier a tenu à demander cette distinction à la Préfecture pour saluer le travail réalisé par Jacques Juan pour notre village durant de nombreuses années. En effet, avant d'être Maire, 2001-2014, M Juan, a été conseiller municipal, 1983-1995, puis adjoint, 1995-2001, de M Raymond Bressolle. Durant ses mandats à la tête de la mairie il a notamment permis l'agrandissement de la salle des fêtes et assuré la construction de la



la nouvelle cantine et du centre de loisirs. Pour cette cérémonie, les élus d'hier et d'aujourd'hui et les personnels municipaux étaient réunis autour de lui pour fêter cette distinction amplement méritée.

Hommage à un ancien Elu Pierre Bariolet



Le mardi 2 mai, les bastidiennes et les bastidiens accompagnaient un « citoyen » de la commune à sa dernière demeure.

Citoyen, Pierrot, car c'était ainsi que l'appelaient tous ceux qui le connaissaient, l'était jusqu'au plus profond de sa riche personnalité. En effet, dès son installation dans la commune, il s'était investi à la Maison des Jeunes et de la Culture, animant le groupe de volleyeurs. Puis à la création de l'ASB, il intègre l'équipe dirigeante, jusqu'à occuper le place de Président.

C'est en 1971 que Raymond Bressolle le sollicite pour intégrer l'équipe municipale dans laquelle il sera élu avec 80 % des voix. En 1977, 1983, 1989 et 1995, il est réélu tout aussi brillamment.

En 2001, il accompagne Raymond Bressolle son mentor et ami dans sa « retraite » municipale. Ces 30 ans de « bons et loyaux services » au bénéfice de la commune et de ses citoyens, ajoutés aux années passées en tant que membre actif, très actif, dans les associations bastidiennes, justifient pleinement l'hommage que lui rend le conseil municipal.

La Place de la Paix réaménagée



La première phase des travaux devant la Place de la Paix et l'Eglise est terminée. Nous remercions l'ensemble des acteurs de ces travaux. Les employés municipaux ont réalisé 90% de cet aménagement, les élus et entreprise locale pour le reste.

La seconde phase se déroulera soit à l'automne, soit en 2018.

Rénovation du club house



Depuis le début du printemps, d'importants travaux ont débuté au stade municipal Michel AGASSE. Le CLUB HOUSE va être totalement rénové, mis aux normes et agrandi. Les employés municipaux sont mobilisés sur ce chantier au coté d'entreprises locales. Actuellement hors d'eau, ce bâtiment sera mis à la disposition des associations à l'automne.

Dans la partie ancienne toutes les ouvertures vont être changées ainsi que l'isolation qui va être refaite.



Le lien Bastidien

Travaux voirie



Rue Jean Moulin



Chemin du Présenteur



Chemin du Pigné



Chemin des Pradelles



Chemin du Faget



Cote de Lesparre

Dans le courant du premier semestre de cette année 2017, le conseil municipal a décidé de faire effectuer des travaux de réfection sur de nombreuses voiries de la commune.

A la fin de son intervention, l'entreprise retenue aura rénové tout ou partie des voies suivantes : Rue Jean Moulin, Côte de Lesparre, Chemin des Pradelles, Chemin du Pigné, Chemin du Faget, Chemin du Présenteur, Chemin

du Treil.

Ce programme représente une dépense de 24 078€ T.T.C. financée en partie par une aide du Conseil départemental et de la CCTA .



L'éclairage poursuit sa mise au vert

L'an passé nous avons commencé une opération importante et assez unique dans le département, de déploiement d'éclairage LED sur nos installations publiques.

Ainsi les quartiers de Besse (rue Colette Besson et Jules Ferry) et de Montplaisir (Rue F Mitterrand et M Pagnol) sont d'ores et déjà équipés de ce type d'éclairage très économe puisque la consommation de ces ampoules révolutionnaires est environ trois fois moins importante que les classiques.



Au titre de ce programme nous avons d'ailleurs été retenus, par l'intermédiaire de la communauté de communes, comme lauréat du programme Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV). Aussi, c'est près de 80 % de notre programme qui devrait être financé par ce fond spécial dédié aux opérations vertueuses en matière énergétique. Pour cette année 2017, c'est tout le lotissement de la Selve qui va être équipé et cet éclairage économe va également être installé sur la route de Briatexte afin de sécuriser les déplacements dans ce secteur de la commune.

Grâce à ces investissements très vite amortis les factures de consommations vont fortement diminuer et nous pourrons également procéder à des modifications d'abonnement elles aussi très avantageuses.

Finances : budget ambitieux

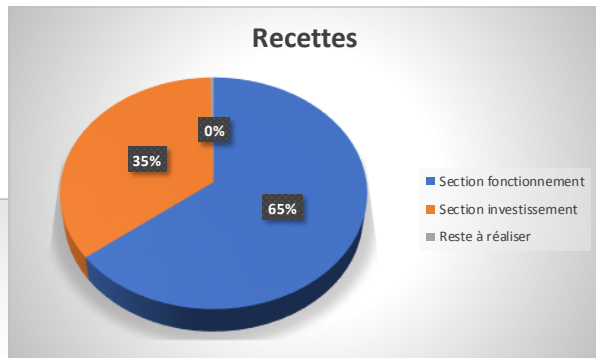
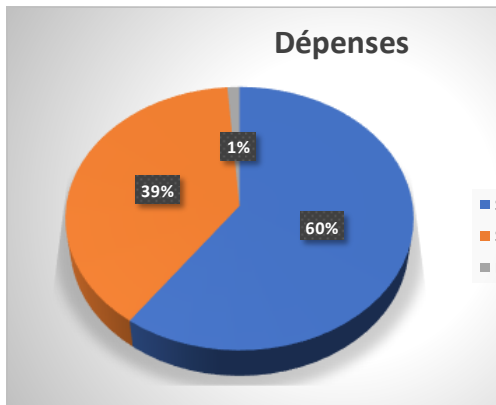
L'année budgétaire 2016 s'est soldée par un très léger excédent : 8 866,77€ (soit 0,4% des 2 millions du budget global de la commune). Le détail de la comptabilité de l'année dernière est disponible sur le site de la mairie ou en consultation au secrétariat. Le tableau ci-dessous en résume les grandes lignes.

Pour l'année 2017, le budget prévisionnel a été adopté lors du conseil municipal du 5 avril. Ce budget prévoit plus de 400 000€ de dépenses réelles d'investissement, ce qui maintient la commune dans un rythme élevé d'opérations. Pour cette année, l'accent sera mis en particulier sur de nombreuses rénovations : club house, isolation thermique du gymnase, éclairage public, voiries. Le patrimoine de la commune est aussi concerné avec le début des travaux de réfection du pigeonier du Travet et la transformation du lavoir de la Nauze en un espace dédié à la lecture. Autre chantier important

qui sera engagé cette année : l'amélioration de la sécurité autour de l'école ; le RD47 sera équipé d'un plateau traversant (limitation de la vitesse) entre le carrefour Jules Ferry et la rue F. Mitterrand et la sécurisation des points d'entrées à l'école sera renforcée (conséquence du plan national vigipirate). Enfin autre particularité marquante de ce budget 2017, la reprise des activités de l'ALAE par la commune. Le montage financier de ce transfert de compétence n'a pas été simple mais n'a pas eu d'impact sur les activités proposées aux enfants de l'école.

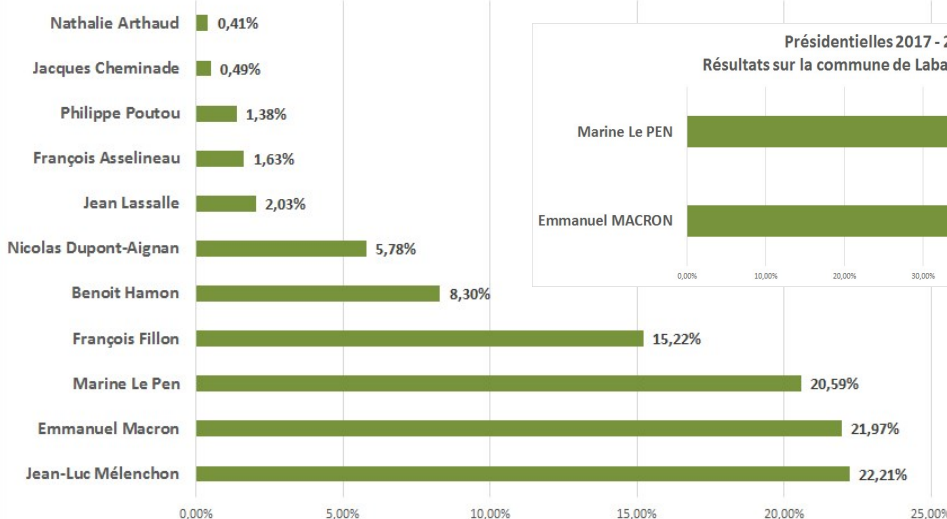
Notons en guise de conclusion que ces opérations seront financées sans augmenter les impôts prélevés par la commune et sans contracter

d'emprunt et ce malgré une baisse des dotations d'État. Ce qui pourrait être perçu comme une prouesse est à mettre à l'actif de la mobilisation efficace de nombreuses énergies : employés communaux, élus et aussi bastidiens (participation au travers des associations et force de proposition).



Les élections des 23 avril et 7 mai

Présidentielles 2017 - 1er tour Résultats sur la commune de Labastide saint Georges



L'école Jean de La Fontaine : L'ARBRE A PALABRE



Le partenariat toujours très actif et créatif entre l'école, l'ALAE et les intervenants NAP, a donné naissance, cette année, à un projet de fresque murale sous le préau.

Edwige MANDROU, intervenante NAP en arts plastiques mais également à la tête de l'association « Entre Autres », a proposé qu'elle soit réalisée d'une part, sur

les temps école avec les enfants de la classe CP/CE1 mais également lors des NAP.

Une nocturne a eue lieu le 28 avril dernier lors de laquelle la projection du dessin a été faite sur le mur. Les enfants, familles, enseignants et intervenants ont alors pu retranscrire cette image projetée en peignant l'arbre à palabres directement sur ce mur. Au dire de tous, une soirée placée sous le signe d'une grande convivialité.

La fresque terminée sera visible lors de la kermesse de l'école.



A l'école Jean de La Fontaine

Lors de cette année scolaire 2016 – 2017, les élèves des classes de TPS / PS et CP / CE1 mènent des projets en arts plastiques en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle avec deux intervenantes, Clémentine PUJOL et Edwige MANDROU.

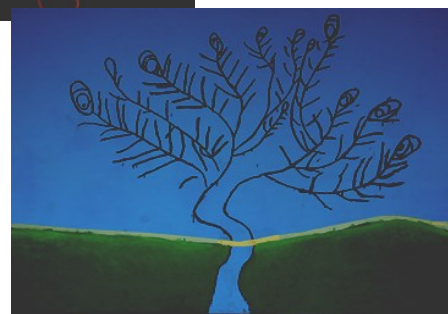
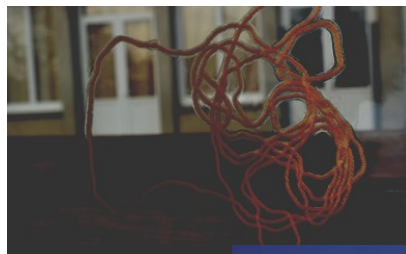
Les ateliers de pratiques artistiques font l'objet de productions collectives qui seront mises en valeur au congrès national de l'ageem (association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques) à Albi du 05 au 07 juillet 2017 et dans la cour de l'école par des productions durables sous forme d'une peinture murale et de toiles tendues, qui permettront d'apporter de la couleur dans notre environnement proche.

La nocturne dédiée au début de la réalisation de la fresque murale, l'arbre à palabres, a connu un réel succès. Les élèves de la classe de CP / CE1 mais aussi ceux qui participent aux ateliers sur le temps NAP sont venus très nombreux vendredi 28 avril en soirée pour participer à ce temps fort.

L'école remercie vivement la municipalité pour son soutien actif dans le cadre de la mise en oeuvre de ces projets innovants au bénéfice des élèves.

Pour une demande d'inscription à l'école, les familles sont invitées à contacter la directrice de l'école Jean de la Fontaine.

Sandrine PASCAL-RAOUA au 05 63 41 43 21



Accueils de Loisirs ALAE ALSH

A partir de la rentrée, les inscriptions ALAE, NAP et cantine se feront sur un formulaire unique. C'est désormais la commune qui gère l'intégralité de ces activités. Afin de faciliter vos démarches, un portail internet sera mis en ligne.

L'accessibilité aux centres de loisirs a été améliorée par des travaux réalisés fin mai.



Pour l'ALSH, géré par la communauté des communes, les inscriptions pour les vacances d'été se tiendront du 12 au 23 juin pour les mois de juillet et du 26 juin au 07 juillet pour le seul mois d'août. **Sachant que le centre de loisirs sera fermé 31/07/2017 au 20/08/2017.** Les inscriptions peuvent se faire soit à l' ALSH Jean de la Fontaine, 9 place de la Fraternité 81500 LABASTIDE St GEORGES, les mercredis soit par mail aux adresses [annulation.alsh@cc-tarnagout](mailto:annulation.alsh@cc-tarnagout.com) ou asslaciqogne@aol.com



Commerces

LE « MACOLI »

Le 19 Juin 2017, Mme DELLAC ouvrira un salon de thé, presse et épicerie d'appoint au numéro 8 des commerces de SATOURENE (place de la Fraternité).

Mme DELLAC, qu'allez-vous proposer à nos concitoyens ?

Pour la partie restauration, notre salon de thé proposera autour des boissons chaudes et froides des crêpes, gaufres et confiseries. Pour les services, nous ferons dépôt de pain et épicerie d'appoint. Notre boutique proposera également la presse quotidienne, journaux et magazines. Nous serons ouverts de 07h00 à 19h00 du lundi au samedi et de 07h30 à 12h30 le dimanche.



Monsieur Sébastien BERTHIER a installé le siège social de son entreprise en février 2017. Affilié au groupe SAFTI, Monsieur BERTHIER vous accompagne pour l'achat, vente de vos biens immobiliers. Grâce à sa connaissance du secteur de LA-VAUR et des communes limitrophes, vous trouverez le partenaire de confiance de vos transactions immobilières.



Le lien Bastidien

Fête de la musique

Inscription avant le
22/06/2017



Inscription avant le
16/06/2017

PROGRAMME

JOURNEE DU 24/06/17

- 14H00 Course à la brouette (Salle Raymond BRESSOLLE)
- 18H00 Chorale « Écoute s'il pleut » (à l'église)
- 19H30 Apéritif confectionné par les mains vertes (Place de la Fraternité).

Bal républicain

Dans le cadre des animations pour le **14 juillet**, un bal suivi du feu d'artifice. La soirée se terminera par l'animation DJ.



populaire vous est proposé le **samedi 22 juillet** au stade Michel Agasse. Avec tout d'abord un concours de pétanque a 14 h, en début de soirée restauration sur place avec moules frites ou saucisse frites a partager. A 21h30 représentation des Cœurs d'Argent Bastidien

Les clubs de foot, pétanque, comité des fêtes et rugby organisateurs de cet événement, vous attendent nombreux pour passer un moment convivial, en plein cœur de l'été.



Monta Davala



2^{ème} édition de la course de Labastide Saint Georges. Cette année, 171 coureurs, 35 marcheurs nordique et 130 randonneurs ont pris le départ sous un temps digne d'un jour de printemps. La course a été bouclé pour le gagnant de l'épreuve course nature en 01h04mn et en 01h53mn pour le premier marcheur nordique. Le parcours a été plébiscité par de nombreux témoignages.

Toute l'équipe remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des associations pour l'extrême réussite de l'organisation.

La 3^{ème} édition a déjà pris date pour le 25 mars 2018 et toute l'équipe organisatrice s'affaire déjà pour vous satisfaire avec de nouvelles surprises.



Le lien Bastidien

Fête du village

Comme chaque année les fêtes de Pentecôte se sont déroulées dans une ambiance détendue et familiale autour de la salle Raymond Bressolle. Manèges pour les enfants, orchestres variés pour les plus grands, tout le monde a une nouvelle fois pris du plaisir grâce à la dynamique équipe du comité des fêtes.



Bravo encore à eux et merci à vous d'avoir fait de ces fêtes un succès et un beau moment de convivialité.

Foire économique

Le dimanche 30 avril les mains vertes bastidiennes et amis chemin ont organisé la 18ème foire économique et le 3e vide grenier.

35 exposants professionnels et 40 amateurs étaient présents pour cette manifestation qui a encore une fois attiré de nombreux visiteurs. La nouvelle disposition des exposants a été



positive et sera certainement identique l'année prochaine.

Les bureaux des deux associations tiennent à remercier la municipalité, la communauté des communes et tous les partenaires qui apportent leurs soutiens depuis de nombreuses années et contribuent au succès de cette manifestation.

Chantier communal – LE RETOUR !



La saison 2 du chantier communal s'est déroulée lors des vacances scolaires de printemps.

Gros succès et soleil pour cette seconde édition qui a permis de réunir de nombreuses personnes de toutes les générations (retraités, actifs, élus et des jeunes de 12 à 15 ans).

Le cimetière a été l'objet de toutes les attentions de nos travailleurs et après avoir gratté, piqueté et enduit le mur intérieur, le porche a connu à son tour une nouvelle jeunesse avec un renfort de ses piliers.

Après les efforts le réconfort : un repas a été offert par la municipalité pour les adultes et une virée au bowling

pour nos plus jeunes.

Une nouvelle édition est d'ores et déjà envisagée sur la période précédant la Toussaint. L'éventualité d'une intervention sur 2 semaines : semaine 1 pour la préparation du chantier avec les coffrages et semaine 2 avec



tous les intervenants bénévoles (vacances de Toussaint) est privilégiée pour le moment.

La prochaine réunion sera

annoncée sur notre panneau lumineux mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et peuvent se renseigner dès maintenant, à la mairie.

Cérémonie du 8 mai

Monsieur le maire avait convié la population à commémorer le 72^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 qui avait mis fin à la deuxième « guerre mondiale.

C'est devant le monument aux morts de la commune et en présence d'un grand nombre de bastidiennes et de bastidiens qu'il a rendu hommage aux victimes militaires et civiles du

conflit. En saluant la présence des enfants de l'école qui ont sous la direction chanté la Marseillaise et le



Chant des Partisans, il a insisté sur le devoir de mémoire envers les générations futures.

Il a également donné un prolongement au résultat électoral de la veille en réclamant la nécessité de l'union pour l'avenir, non seulement dans notre pays mais aussi en Europe, au service de la Paix.

La cérémonie dont la partie musicale était assurée par le Lyre de Lavaur sous la direction d'Alexandre Papaïs, intervenant en musique à l'école Jean de La Fontaine, s'est terminée autour du

« verre de l'amitié ».

LE DOYEN DES PIGEONNIERS DU TARN EST CHEZ NOUS

Le Tarn est l'un des départements du Sud-Ouest qui possède le plus grand nombre de pigeonniers près de 2000 à ce jour, de tous types, construits pour la plupart après l'abolition des privilèges à la révolution en 1789. Une trentaine seulement sont bâtis sur plusieurs arcades, dont le nôtre, qui porte le titre de doyen pour être présent depuis le début du XVII^e siècle. Visible en bordure de l'Agoût au lieu dit « le Travet », il est unique, l'un des plus grands, une architecture exceptionnelle lui vaut son inscription à l'inventaire des Monuments historiques en 1952.

Pour expliquer sa présence sur notre commune, il faut le replacer dans son contexte historique et environnemental. Cet édifice apparaît vraisemblablement en 1614 pendant la jeunesse de Louis XIII, comme en font foi les éléments de sa structure et les marquages relevés sur le bâti. Situé à une centaine de mètres du château du Travet il fait partie du domaine seigneurial et en est la marque extérieure de prestige. Il remplace probablement un vieux colombier existant au lieu dit « Faget » présent sur un inventaire des biens de la famille du seigneur en 1572. Vers cette époque on assiste suite à un contentieux judiciaire au transfert de la propriété du château du Travet entre les familles de Rascas et de Pages.

Voici l'image que pouvaient en avoir les Bastidiens vivants au XVII^e siècle : Au milieu de champs de chanvre, pastel et de vigne avec en fond d'écran l'abside de la majestueuse cathédrale St-Alain, surgit un élégant édifice de briques foraines crépi à la chaux de douze mètres de haut sous toiture pyramidale en tuiles avec épi de faîtage, lucarnes d'envol et corniche. Une assise de trente six m² est ancrée sur huit piliers à redan d'un mètre de côté, dessinant huit arcades néo-romanes de 3,20 X 1,60, reliées à quatre élégantes voutes de croisées d'ogives néo-gothiques raccordées à une cage d'escalier centrale formant ainsi un couloir interne circulaire d'un mètre de large. L'escalier à vis de type renaissance à une

révolution, de marches de pierres monoblocs, donne accès à la cuve des cinq cents boulins ou nichoirs en terre cuite répartis sur les quatre murs ce qui donne une production de colombine sur 50 hectares. Notons que le plafond des voutes est un appareillage de briques en arêtes de poissons technique qui accentue la rigidité de la structure. Ce procédé antique a servi à l'élévation risquée du célèbre dôme de l'église Santa Maria à Florence.



Hélas, cette carte postale est du passé, bien que les bâtisseurs en aient fait un ouvrage d'art à l'épreuve du temps, notre pigeonnier est aujourd'hui en grand danger, la volonté et les moyens ont manqué pour éviter sa lente et inéluctable dégradation. Aussi les derniers propriétaires conscients de la valeur historique de ce patrimoine ont entrepris de le préserver de son effondrement. Mais pour envisager sa rénovation, devant l'ampleur de la tâche ils sollicitent notre aide. Le message semble avoir été entendu et les démarches sont en cours. Gageons que dans quelques années grâce aux efforts de tous, municipalité et partenaires, ce pigeonnier retrouvera son lustre et sa noblesse d'antan faisant la fierté des Bastidiens et une référence touristique incontournable du pays Vaurais

Philippe Pieters –

Bastidien et membre de la S.A.L.

Rétrovisseur

« **DANS LE RETROVISEUR** » : Les premières élections présidentielles au suffrage universel.

Elles se sont déroulées les 5 et 12 décembre 1965 avec pour chacun des deux tours une participation du corps électoral remarquable puisqu'elle a approché les 90 %.

Il faut rappeler qu'à la suite de la création de la 5^{ème} république, le peuple français avait approuvé à 62 % lors d'un référendum, le 28 octobre 1962, la proposition du général de Gaulle d'élire le président de la république au suffrage universel direct.

A Labastide Saint-Georges, elles ont donné des résultats différents du résultat national puisque le candidat

Charles de Gaulle élu premier président de la 5^{ème} république n'avait pas obtenu la majorité comme le montrent les chiffres suivants.

1^{er} tour

Inscrits : 314 votants : 280 soit 89.2 % exprimés : 277

Ont obtenu :	François Mitterrand	164
	Charles de Gaulle	80
	Jean Lecanuet	18
	Jean-Louis Tixier-Vignancourt	13
	Pierre Marcihacy	2
	Marcel Barbu	0
	Charles de Gaulle	87

2^{ème} tour

Inscrits : 314 votants : 280 soit 89.2 % exprimés :

275

Ont obtenu : François Mitterrand 188



SMICTOM
Syndicat Mixte
Intercommunal de
Collecte et Traitement
des **Ordures Ménagères**
de la Région de Lavour

SMICTOM

Le syndicat de collecte des ordures ménagères s'est transformé en ce début d'année en syndicat mixte. Pour les usagers et les services rendus rien ne change. Attention aux horaires d'été des déchetteries, **du 10 juillet au 28 août** elles ouvriront en continu de **7h30 à 14h30**.



Si vous êtes seul ou isolé n'hésitez pas à contacter la mairie au **05.63.58.06.13**

Communauté de Communes Tarn Agout



La communauté de communes a lancé les études pour la création d'un complexe aquatique sur Lavour. Ce projet majeur devrait permettre l'ouverture d'une nouvelle piscine d'ici 3 ou 4 ans. Ce nouvel équipement intercommunal permettra un meilleur accueil des scolaires mais aussi de toutes celles et ceux qui pratiquent la natation de loisir.

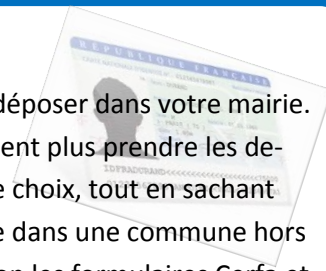
Le lien Bastidien

Carte Nationale d'Identité

Depuis le 7 mars dernier, les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus à déposer dans votre mairie. En effet, les collectivités qui ne sont pas équipées de dispositif de recueil (DR) ne peuvent plus prendre les demandes en compte. Il vous faudra déposer votre demande dans la collectivité de votre choix, tout en sachant qu'il n'y a plus de sectorisation et que de ce fait, rien ne vous empêche de vous rendre dans une commune hors de votre département par souci de praticité. Toutefois, nous gardons à votre disposition les formulaires Cerfa et nous pouvons vous aider à compléter votre demande et contrôler les pièces à fournir.

Pour information, les communes du département qui sont équipées de DR sont : - Albi – Brassac – Carmaux – Castres - Cordes-sur-Ciel – Gaillac – Graulhet – Lacaune – Lavour – Mazamet – Puylaurens – Réalmont - Saint-Juéry - Saint-Sulpice la pointe – Vabre - Valence d'Albigeois.

La grande majorité de celles-ci ne vous recevront que sur rendez-vous



Quelques règles de bon voisinage



Afin de préserver la qualité de vie de tous, merci de veiller au respect des règles suivantes : faire en sorte que les animaux ne gênent pas le voisinage (abolements, errance), limiter le bruit des appareils de bricolage ou autres, tondeuses à gazon en particulier, et à cette fin respecter les jours et heures d'utilisation suivants :

- les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h, les samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Enfin veillez à limiter les nuisances sonores aux abords des piscines privées.

Tranquillité vacances

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?

Vous prévoyez de vous absenter pendant les mois de juillet et/ou août. La Gendarmerie de Lavour peut, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la mairie de Labastide Saint-Georges ou de la Gendarmerie de Lavour en remplissant le formulaire mis à disposition.



Information Clôture



Dans le cadre du nouveau PLU il est impératif de déclarer au préalable vos projets de création de clôture.

Le service urbanisme peut vous renseigner le lundi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 12h00.

Le décret n° 2014-253 du 27 février 2014 définit de nouvelles règles applicables au régime des autorisations d'urbanisme. A ce titre, il laisse le champ libre aux collectivités de contrôler ou non un certain nombre d'actes en matière d'urbanisme.

L'article R 421-12, d) du code de l'urbanisme permet de soumettre à la procédure de déclaration préalable, l'installation des clôtures sur le territoire de la commune, pour s'assurer du respect des règles fixées par le document d'urbanisme de la commune (PLU), afin d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement de procédures d'infraction aux règles du PLU.



Fourrière

Monsieur le Maire a pris un arrêté instituant un règlement sur les animaux en état de divagation sur le domaine public.

Sur appel des services municipaux l'association "Les Temps Orageux" récupère sur notre commune les chiens et chats errants ou dangereux. Si vous rencontrez un animal errant (chien / chat) merci de contacter la mairie au 05.63.58.06.13.

En effet suite à la délibération du conseil municipal du 03/05/2017, il sera facturé aux propriétaires des frais de fourrière lorsque les chiens ou chats seront identifiés et récupérés par le propriétaire.

Le tarif de ce service est fixé à 75 € par chien et 45 € par chat. En cas de non récupération de l'animal, une amende majorée de 200 € sera exigible.



	Pluviométrie (en mm)	T° moyenne
	2016 2017	2016 2017
Janvier	37 62	3.25 5,2
Février	60 57	8,8 6,1
Mars	93 59	11.4 9,5
Avril	38 64	14 13,2
Mai	69 67	19,2 17,6

ETAT CIVIL du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017



Bienvenue à:

MAOULIDA Cléa **07/01/2017**

BELAÏDI Nadine **18/01/2017**

VAILLANT Zoè **30/01/2017**

PASCAL Anaël **28/02/2017**

PIMENTEL VEIGA Gabriel **23/03/2017**

BALULA MARTINS DELÉTANG Elio **13/04/2017**

BECKENDORF BONNIFACY Lucie **10/05/2017**

Ils nous ont quittés

CATALA Camille 01/01/2017

SEYARET (veuve JAMOT) Yvette 15/02/2017

BOFFA (épouse TISSERAND) Arlette 11/03/2017

MATHIEU Adrien 27/03/2017

VIALA Jean-Louis 28/03/2017

SUTER Pierre 25/04/2017

BARIOLET Pierre 28/04/2017



Tous nos vœux de bonheur à :

TAILLEFER Fabrice/**ROCH** Loetitia 07/01/2017

DELAHAYE Quentin / **KISH** Natalya 21/01/2017



Agenda des manifestations Bastidiennes

8.13 et 15/06/2017

Tournoi Georges Lapuyade
Organisé par le Volley Club Bastidien
20h00 Devant la salle Raymond Bressolle

15/06/2017

Conte musical des élèves de l'école Jean de La Fontaine
« Les musiciens de Brême »
20h30 Salle des fêtes

17/06/2017

Tournoi Michel Agasse
Organisé par l'Amicale Bouliste Bastidienne

24/06/2017

Fête de la musique
Début des festivités 14h00
pour la course des brouettes
devant la salle Raymond Bressolle

25/06/2017

Vide grenier au stade Michel Agasse
Organisé par l'Amicale Sportive Bastidienne

22/07/2017

Bal Républicain au stade Michel Agasse

Le lien Bastidien N°72

Directeur de la publication : Emmanuel JOULIÉ

Impression: Jet d'encre 81500 LAVAUR